

Info Riverains

CHEMIN DE LA GARE



INVESTIR POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Chers riverains,

Dans le cadre de son plan communal de rénovation des voiries pour un cadre de vie apaisé et conformément à ses engagements, la Ville de Nangis va procéder à **des travaux de réfection du chemin de la Gare.**

Ces travaux qui débuteront le 3 juillet 2023 permettront d'assurer une continuité piétonne entre la rue de la Bertauche et la rue de la Grenouillère et de faciliter l'accès à la maison médicale.

Ces travaux d'une durée prévisionnelle de 6 semaines consisteront en une réfection totale de la voirie : caniveaux, bordures, trottoirs, stationnement et couche de roulement de la chaussée.

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en œuvre pendant toute la durée des travaux.

Le chemin de la Gare sera fermé à la circulation, sauf riverains avant 8h et après 17h. Un point de collecte temporaire des ordures ménagères sera installé en début de chantier, rue de la Bertauche. Une déviation par la rue de la Grenouillère sera mise en place et cette rue sera mise en double sens de circulation avec suppression temporaire des stationnements existants sur la chaussée.

Nous vous remercions de votre compréhension ainsi que de votre patience et mettons tout en œuvre pour simplifier vos déplacements durant la période des travaux.

Nolwenn LE BOUTER

Maire et Conseillère départementale de Seine-et-Marne

+ d'infos : 01 64 60 28 82 – contact@mairie-nangis.fr



Info Travaux

CHEMIN DE LA GARE



ICI

INVESTIR POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Dans le cadre de son plan communal de rénovation des voiries pour un cadre de vie apaisé et conformément à ses engagements, la Ville de Nangis va procéder à des travaux de réfection du chemin de la gare.

NATURE DES TRAVAUX

Selon le plan de mise en accessibilité de l'espace public pour les Personnes à Mobilité Réduite.

- Travaux de rabotage ;
- Réfection du revêtement de la chaussée ;
- Création de trottoirs, de bordures et de caniveaux ;
- Création de places de stationnement ;
- Finition du cheminement piéton.

COÛT DE L'OPÉRATION pris en charge par la Ville

200 332, 99 € T.T.C

166 944 € H.T

Subvention départementale estimée à 20 000 €

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Début des travaux : **lundi 3 juillet 2023 pour une durée de 6 semaines** ;
- Les travaux se dérouleront entre 8h et 17h ;
- Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette interdiction et de prendre soin de stationner vos véhicules à l'intérieur de votre propriété ou sur les voies adjacentes ;
- La circulation sera interdite sauf les véhicules d'urgence entre 8h et 17h. La sortie et l'accès des riverains seront autorisés entre 17h et 8h ;
- La circulation s'effectuera par la rue de la Grenouillère qui sera mise en double sens de circulation et le stationnement existant sera supprimé temporairement ;
- Pour les déchets, quatre conteneurs (jaune et marron) seront installés à l'angle des rues de la Bertauche et Barthélémy.

Nous veillons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension. Les travaux pourraient être décalés si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

+ d'infos : 01 64 60 28 82 – contact@mairie-nangis.fr

